



Temps fonctionnaire détourné

Par **olyon**, le **17/03/2025** à **20:32**

Bonjour,

Une psychologue scolaire en CDD à l'éducation nationale, devant être présente 8 demi journées par semaine à l'école, s'absente 4 demi journées pour donner des consultations privées dans un cabinet extérieur. Ces 4 demi journées sont affichées sur Doctolib. Est-ce un détournement de fonds publics ? Si oui, que devons nous faire ?

Par **miyako**, le **17/03/2025** à **20:49**

Bonsoir,

si ce sont des arrêts de travail motivés par un certificat médical, il n'a pas le droit de travailler durant ces arrêts. Ce n'est du détournement de fonds public, mais une fraude aux prestations sociales. Il appartient à sa hiérarchie d'agir en conséquence.

Cordialement